

Sur quelques types d'hétérogénéité des structures grammaticales en français

André VALLI
Université de Provence¹

On some types of heterogeneousness of the grammatical structures in French

I leaned on the works reunited by Traugott & Heine (1991) dedicated in the phenomenon of grammaticalization to report a certain number of sectors of the morphosyntax of French which were the object of a linguistic change at the origin of a heterogeneousness of their grammatical structure.

I shall be interested in two types of situations of heterogeneousness of the grammatical structures. The first type concerns all the sectors of the grammatical system of French which gave place, during the history, to fluctuations in the usage and about which *remarqueurs* and grammarians multiplied opinions and prescriptions. One observes indeed in the familiar, not institutional practice of the language, the durability of manners formerly installed in French with the normative institutions banned, sometimes for the XVII-th century.

The second type which I shall retain is the one in that the usages in competition are also normative; this case of heterogeneousness is the object of divergent grammatical interpretations.

Marchello-Nizia (1997) fait observer que le chercheur en diachronie se trouve devant une vide théorique du fait que, malgré l'apport de la linguistique historique du 19^e siècle et celui de Meillet, aucune école linguistique n'a établi une théorie du changement linguistique dans d'autres domaines que celui de la phonétique. On retiendra toutefois, comme elle le notait dans un ouvrage précédent², que certaines théories actuelles ont été utilisées pour rendre compte du changement linguistique: la sociolinguistique de Labov (1972) et la théorie de la variabilité, qui pose l'hétérogénéité comme constitutive aux langues, la théorie paramétrique de Lightfoot (1978), qui développe des travaux originaux mais seulement dans le domaine de l'ordre des mots, la place du sujet notamment.

Des travaux récents qui s'intéressent aux phénomènes de grammaticalisation, – en premier lieu ceux réunis par Traugott & Heine (1991) – constituent des apports importants à la syntaxe historique, dans la mesure où ces auteurs se sont donné comme objectif l'étude de la relation qui s'établit

1 Centre d'Aix-en-Provence, 29, av. Robert-Schuman, F-13621 Aix-en-Provence cedex 1.

2 Marchello-Nizia (1995).

entre les phénomènes de grammaticalisation, considérés en diachronie, et le changement linguistique: «la grammaticalisation constitue un type de changement linguistique» soulignent-ils.

L'un des auteurs, Hopper (1991), dans sa recherche des principes pertinents de grammaticalisation, établit une distinction qui paraît judicieuse entre les types de phénomènes de changement linguistique. Il montre que les principes dégagés par Lehman (1985), les traits concomitants du phénomène de grammaticalisation (tendance à la constitution d'un paradigme, caractère obligatoire et raccourcissement des formes, coalescence et ordre fixe) déterminent, selon lui, des phénomènes de changement grammatical qui ont déjà atteint un stade très avancé de développement. Pour sa part, il avance un certain nombre de principes supplémentaires, susceptibles de rendre compte des mêmes types de phénomènes mais également de phénomènes de changement qu'on observe à un stade initial ('at the incipient stages'), quand des phénomènes de variantes se manifestent. Le premier de ces principes est celui de 'layering' (superposition, selon ma traduction): dans un domaine fonctionnel donné (temps, aspect, modalité, cas, etc.), des procédés grammaticaux nouveaux apparaissent, sans que les anciens soient écartés: il donne à l'appui l'exemple anglais des variantes grammaticales de l'expression du passé³, et il note que chacune des étapes peut être chronologiquement déterminée: tout se passerait comme si les différentes variantes n'étaient pas historiquement différenciées, ce qui aboutit, selon ses propres termes, à une «cluttering of grammar with functionally similar construction, possibly inherited from different times over a vast history, and ever being re-created», qui confère à la langue une architecture particulièrement hétérogène. On peut ajouter, en s'appuyant sur Traugott & Heine⁴, que cette multiplication des procédés de grammaticalisation et de syntactisation, en particulier, est au départ des phénomènes de changement qui se manifestent en fonction des contextes linguistiques et sociaux, comme l'ont relevé Labov (1972) et plus largement, toute la littérature qui s'est intéressée aux phénomènes de changement linguistique en cours.

C'est dans ce cadre diachronique qui rejoint celui du constat de l'hétérogénéité des structures grammaticales qu'ont décrit Weinreich, Labov &

3 La forme la plus ancienne, celle de l'alternance phonologique: *They sang*; la forme ancienne, celle de l'affixation: *I admired it*; la forme nouvelle, celle d'une périphrase: *We have used it*.

4 O. c., p. 4.

Herzog (1965), que je situerai mes observations sur quelques phénomènes d'hétérogénéité des structures grammaticales que j'ai relevés en français.

1. La tradition grammaticale de l'archaïsme

On constate une certaine convergence entre la thèse de l'hétérogénéité du langage et la mention de l'archaïsme grammatical en tout premier lieu chez les *remarqueurs* de la langue française, et dans les ouvrages normatifs des 18^e et 19^e siècle dénonçant les «provincialismes linguistiques»: dans une assez large mesure, l'archaïsme est l'angle sous lequel ils ont tendance à envisager les phénomènes de variation populaire et/ou régionale. Considérons l'exemple de cette *Remarque* de Vaugelas cité par Ayres-Bennett (1987):

Il a esprit, il a esprit et cœur

C'est depuis peu que cette nouvelle façon de parler est en vogue. Elle regne par toute la ville, et s'est mesmes insinuée dans la Cour, mais elle n'y a pas été bien receüe, comme ayant fort mauvaise grace, et trop d'affectation. Nos bons Ecrivains l'ont condamnée d'abord, et s'opposent tous les jours à son establissement, qu'il ne faut pourtant plus apprehender dans le decry où elle est. Nostre langue à l'imitation de la Grecque, aime extremement les articles;...

(Remarques sur la Langue François, Fac simile de l'édition originale, publiée sous le patronage de la Société des Textes Français Modernes, introduction, bibliographie et index par Jeanne Streicher, Librairie Droz, Paris, p. 170)

La règle de Malherbe que rapporte Brunot (1891) rendait obligatoire, au début du 17^e siècle, l'emploi de l'article, le partitif dans l'exemple (a), devant les noms communs régimes en particulier, tolérant seulement son absence devant certains noms abstraits, dans des locutions remarquables, comme en (b):

- (a) Le soleil donnait des fleurs.
- (b) Il donnait vigueur, odeur, verdure.

C'est bien un retour à la règle ancienne observé à la Cour, dont il condamne le principe, que regrette la remarque de Vaugelas. L'histoire de la langue française offre de nombreux exemples de tels décalages grammaticaux entre usages concurrents. J'ai ainsi rassemblé à partir d'une ancienne étude⁵ des extraits d'énoncés d'une œuvre de jeunesse de Marivaux, *Le Télémaque travesti*, texte parodique mettant en jeu des personnages burlesques et rustiques; ces passages ont fait l'objet d'une note grammaticale dans l'édition de la Pléiade – le nombre entre parenthèses qui suit chaque énoncé renvoie à la page correspondante de cette édition. On est ainsi

5 Valli (1985).

amené à distinguer des traits du français classique d'usage conventionnel au 18^e siècle:

- (1) Les moeurs **sont** changés. (1845)

des traits du français classique considérés comme vieillis à l'époque de l'édition posthume des œuvres de Marivaux (1760), et corrigés en tant que tels:

- (2) Voyez donc **comme** cette petite Charis m'avait baillé sur le cerveau. (813)
 (3) Ils la pressaient de se déterminer en **lui persuadant** que le sujet (723)
 (4) Je lui racontais **comme quoi** on m'avait pris. (751)
 (5) Brideron **eût préféré de** perdre ses oreilles. (911)
 (6) et j'étendis mon habit **dessus** vous (939)

On distingue enfin des traits du français anciens considérés comme des archaïsmes au 18^e siècle et placés dans la bouche des personnages rustiques; par exemple:

- (7) J'étais regardé comme **celui-là de qui** provenait toute la joie. (755)

Il est remarquable que de tels usages qui correspondent à différentes étapes de changement de norme linguistique avant et au cours du 18^e siècle se rencontrent aujourd'hui dans des corpus de français familier parlé à Marseille⁶ par des locuteurs peu instruits, relativement âgés au moment des entretiens qui se sont déroulés dans les années 1990:

- (1b) il y avait une église - l'église elle fonctionnait elle **a resté** quelques années à fonctionner et puis elle s'est arrêtée (Mal. 28,14)
 (2b) si vous l'aviez entendu **comme** il parlait celui-là aussi il refaisait - (PR61, 2,14)
 (3b) il faisait ça et puis alors il disait à la à la Gi- à la femme là à la Gênoise de **leur aider** elle restait et ensuite (Sca. 55,4)
 (4b) c'était c'est un roi que il s'était adressé à la prud'hommie **comme quoi** qu'ils devaient faire le fort pour défendre pour défendre le Marseille» (Gua. 3,5)
 (5b) j'aurais jamais **cru d'être** tant populaire tout d'un coup (PR61, 1,12)
 (6b) il faisait chaud j'ai mis ma veste - **dessus** la valise - je me réveille plus de veste - plus de valise (Alco. 26,6)
 (7b) pas Coluche - l'autre - qui - **celui-là qui** est mort - dernièrement» (Nav. 25,10)

La comparaison des deux listes ainsi rapprochées montre bien que les exemples de *fautes typantes*⁷ relevées dans un corpus de français familier peuvent être classés sous les mêmes rubriques grammaticales qu'un certain

6 Voir Valli (1999).

7 Selon la définition donnée à ce terme par Blanche-Benveniste (1997).

nombre des exemples de décalages grammaticaux relevés dans le texte de Marivaux:

- Alternance des auxiliaires (être / avoir)
- Variation dans le paradigme des formes de conjonctions: *Comment / comme, comme quoi / que*)
- Alternance valencielle: valence verbale directe / prépositionnelle en à
- Variation dans le fonctionnement de la catégorie: *adverbe ou préposition*
- Variation dans le fonctionnement de certains pronoms: pronom «creux», pronom plein: *celui-ci / celui*

Dans son ouvrage consacré à la description du français parlé dans la région de Marseille, Brun (1931) faisait une observation capitale à propos des écarts les plus notables entre le français parlé de Marseille et le français commun en 1930; il a cette formule: «Le français parlé de Marseille s'écarte du français standard sur les mêmes points que d'autres variétés du français familier»⁸.

Et pour décrire les secteurs du français qui donnent lieu à des usages proscrits par la norme, il évoque cette notion de *parties fragiles de la langue*: «Seules les parties fragiles (de la langue) sont attaquées, celles qui sont d'une manière délicate, celles où la langue, au cours de son histoire, a hésité, celle où les grammairiens ont multiplié les prescriptions»⁹. Toutefois, je pense comme Beniak & Mougeon (1989) que cette notion de *point de faiblesse* n'autorise pas une approche susceptible d'intégrer la majorité des phénomènes de variation; en particulier, elle explique assez mal un phénomène comme l'alternance *à / de* dans le syntagme nominal marquant la possession. Ce dernier, comme ceux que nous avons listés plus haut, constitue davantage la manifestation d'une alternance entre deux usages qui signale un décalage établi, assez tôt dans l'histoire du français, entre variétés de français, comme je l'écrivais: «variété prestigieuse et variétés communes, également normées, qui se distinguent par des procédés d'élaboration grammaticale différents, sur des points de langue pour lesquels la norme (prescriptive) a hésité, parfois jusqu'au XVIII^e siècle»¹⁰, dans une formule qui rejoint finalement le texte de Brun. Ce décalage perdure sous la forme d'une distribution entre un usage prescrit et un usage dénoncé, observé dans les variétés familières – régionale, populaire – de la langue.

8 O. c., p. 144-5.

9 O. c., p. 145.

10 Voir Valli (2000).

Brun lui-même n'est d'ailleurs pas éloigné d'un tel constat quand il considère que le français parlé de Marseille est particulièrement conservateur d'archaïsmes; avec l'emploi de *que explicatif*, il en donne un exemple: à propos d'énoncés comme

- (8) viens qu'on te demande, mange que tu dois avoir faim,¹¹

il a cette formule: «En Provence, *que* (conjonctif) est devenu un simple outil qui introduit une explication; il répond, s'il on veut, à *attendu que*, ou mieux encore, à *car*», sans oublier de noter qu'il en était déjà de même en vieux français, comme l'atteste l'ouvrage de Lucien Foulet (1919).

Comme je le signalais, cet emploi de *que* est vivant et attesté dans un ouvrage du XVe siècle écrit en français par un auteur provençal, peut-être marseillais, dans le texte de *Pierre de Provence et la belle Maguelonne*¹²; ainsi dans cet exemple:

- (9) quant Maguelonne eust dormy a son plaisir que avoit fort travaille et veille selon sa coustume... (ms Cobourg, 88,17)

Ce *que* est transcrit par *car* dans la variante du manuscrit de la Bibliothèque Nationale,

- (10) quant Maguelone eust dormy a son plaisir longuement **car** fort avoit travaille et veille selon sa costume... (f. 148, Ro)

ce qui atteste de l'interprétation qu'avait le scribe de la relation entre les deux constructions verbales qui est conforme à l'étude de Skårup (1975):

- (11) «*Que* peut équivaloir à *car*; et l'exemple suivant a été mal interprété:
vedez mas mans, vedez mos ped vedez mo laz, qu'i fui plages (Passio Christ 436)

Nous préférons lire *que* sans pronom conjoint et y voir un équivalent de *car*:

- (12) regardez mes mains, mes pieds, mon côte, *car* je fus blessé»¹³

2. Un exemple mal connu de *variante de longue date*

On doit à Beniak & Mougeon (1984) d'avoir étudié un exemple devenu classique du phénomène d'hétérogénéité de structure dans la grammaticalisation de la possession dans le syntagme prépositionnel qu'ils ont appelé *variante de longue date*, qui convient mieux que la notion d'archaïsme: la substitution de la préposition *à* à la préposition *de* dans les groupes nominaux marquant entre autres la possession, l'appartenance, etc.

11 O. c., p. 79.

12 Manuscrits 1501 B. N. et Cobourg.

13 O. c., chap. 3.3.6, p. 339.

J'évoquerai brièvement dans ces lignes une construction voisine, celle du *datif* dit *possessif*, souvent négligée dans la présentation du datif en français. Dans l'importante littérature¹⁴ consacrée aux constructions datives qui ne sont pas sélectionnées par la valence du verbe, je m'intéresse au type dans le quel le référent auquel renvoie le pronom datif indique le possesseur d'une entité généralement inaliénable, en l'occurrence un nom de partie du corps:

(13) On lui a coupé les cheveux

Des analyses nombreuses, parfois convergentes sont proposées, avec une grande variété d'étiquettes: *datif non lexical*, *étendu*, *possessif*, *partitif*, etc. Deux questions sont au centre de l'intérêt:

- l'extension de la construction à des noms qui ne relèvent pas de la possession inaliénable,
- l'existence d'une source lexicale de ce datif pronominal.

Je ne m'intéresserai ici qu'au premier point: l'avis le plus courant est que le français normatif se montrerait très restrictif, puisque les noms exprimant la possession aliénable seraient impossibles dans la construction. Selon Leclère (1978) un énoncé comme

(14) On lui a cassé sa vaisselle

ne serait acceptable qu'à la condition que le déterminant soit possessif. Riegel reprend à son compte la notion de *datif étendu* introduite par Leclère, pour caractériser les constructions dans lesquelles le complément évoque une personne qui est directement intéressée par le processus dénoté par le verbe et ses actants:

(15) Il lui a drôlement arrangé sa voiture

Selon Herslund (1988), si dans la plupart des cas on perçoit un lien possessif entre le nom objet et le pronom datif: *je lui serre la main*, le pronom lui ne dénote pas seulement des personnes, mais également des animaux et des choses:

(16) Puis il changea d'avis, revint vers la carriole et lui asséna un coup de pied dans les roues (Duras, *Barrage*)

et le syntagme nominal dont dépend le pronom datif ne dénote pas non plus uniquement une partie du corps mais peut aussi désigner un vêtement ou d'autres accessoires:

(17) la moitié de l'humanité lui lèche les bottes (Gary, *Promesse*)

(18) il commença à lui fouiller sous les jupes (Gary, *Oiseaux*)

14 Voir en particulier Leclère (1978), Lamiroy (2001), Riegel *et al.* (1994), Mélis (1996).

Bien qu'extraits de textes littéraires contemporains, on aura noté le caractère familier de ces constructions, qu'on rencontre également dans les corpus de conversation comme dans les exemples suivants, extrait du corpus du Gars (Groupe aixois de recherche en syntaxe):

- (19) ma mère elle avait une colère on y avait cassé au moins deux ou trois vitres- (prab, 4,13)

et d'autre part, le français familier donne des exemples de datif *possessif* lexical:

- (20) son fils quand il arrivait je lui prenais le poisson à lui (pr6b, 13,9)

Schøsler (2001) note que l'ancien français se montre également beaucoup moins restrictif que le français normatif, puisque d'une part, la partie possédée, prototypique peut être partie du corps, armement, vêtement:

- (21) Tout son haubert li a faussé / le cuir li trenche sor le pis (Athi., 2036 (il lui a détruit son haubert / la peau lui trenche au-dessus de la poitrine)

Ce peut être une chose possédée moins prototypique:

- (22) il se feri en l'aigue jusc al col del cheval / puis a traite l'espee lor ancre lor trancha (Elie, 2319) (il se jeta à l'eau...puis a pris l'épée et leur trancha leur ancre)

Le possesseur peut être non-humain:

- (23) ...pren un ucel ou autre beste/ si li trenche orendreit la teste...(Chastoi., 254) (prends un oiseau ou un autre animal et tranche lui la tête)

Enfin, elle fait observer que l'ancienne langue présente le *datif possessif* pronominal et lexical:

- (24) s'il prend la terre au petit berengier / que ne li coupe am espee le chief / grant mercis sire, dient li chevalier (Charroi, ms, B1)

On reconnaîtra donc que l'usage familier contemporain, dans une large mesure, se montre moins restrictif que le français contemporain normatif, en perpétuant l'usage observé en ancien français: la construction du *datif possessif* se réalise à la fois sous forme pronominale et sous forme lexicale, elle incorpore des noms possédés qui ne sont pas noms de *partie du corps*.

3. Un exemple d'hétérogénéité de structure grammaticale qui n'est pas à l'origine d'un important phénomène de variation

Le processus de grammaticalisation de la détermination indéfinie en français offre un cas d'hétérogénéité des structures grammaticales. Dans l'introduction des noms régimes directs, au moins, il n'est pas contestable que l'usage d'un déterminant zéro apparaît en concurrence avec celui de l'indéfini ou du partitif. Tous les linguistes qui s'intéressent au français

pour le décrire et l'étudier ou l'enseigner ont noté, souvent avec embarras, qu' on peut hésiter dans certains cas, quant au déterminant à employer:

- (25) Faire (ø + un) obstacle
 Faire (ø + une) objection
 Avoir (ø + de la) peine à comprendre

Pourtant, à la différence des faits de même genre recensés jusqu'ici, un tel phénomène n'apparaît pas à l'origine d'une variation importante en français. L'emploi de zéro dans des constructions verbales comme (25) ne caractérise un usage familier que de façon très marginale, comme en atteste le résultat de la requête effectuée sur le corpus du Gars, pour un nom comme *peine* et le verbe support *faire*:

- (26) FEMMES 85,7 ça m ' avait fait de la peine c ' est pas ça c ' était rien
 FEMMES 23,15 alors **ça m ' a fait peine** de voir ma mère et ma marraine + + qui faisaient
 FGARCIN 92,13 ça fait de la peine des fois moi je connais des animateurs
 SCA59AB 12,4 ce pont transbordeur ça m ' a fait une peine une peine que vous pouvez pas vous faire une idée
 SCA59AB 11,3 je l ' ai vu construire ça m ' a fait une peine terrible quand on l ' a démoli + X on aurait dit

Sur un total de 80 occurrences d'emploi de ce mot comme complément direct, on ne relève qu'un seul exemple de variation, à connotation familière et peut-être régionale assez marquée.

Cela ne doit pas étonner outre mesure, si on distingue, comme le propose Hopper (1991)¹⁵, parmi les processus de grammaticalisation, les phénomènes de changement historique qui ont atteint un stade très avancé de développement. Il est un fait établi que l'usage des déterminants zéro, indéfini et partitif, a fait l'objet d'une évolution historique en français, plus ou moins importante selon les cadres syntaxiques examinés, ce qui rend la description de l'usage contemporain embarrassante, du fait de la persistance de l'emploi de zéro¹⁶.

L'étude de Neumann (1959) rassemble les contextes syntaxiques du français dans lesquels on rencontre un emploi productif du déterminant zéro avant 1600. Il est clair que c'est dans le contexte régime direct que le changement linguistique observé est le plus important:

- (27a) si non qu'il porte ung baston blanc en sa main (Jehan de Paris, 32,21)
 (27b) et luy commanda le roy que il fist extreme diligence (id., 7,8) (faire diligence = s'empresser)

15 O. c. p. 21.

16 Voir, pour une évaluation de l'importance du problème, Curat (1999).

puisque l'absence de déterminant devant le nom abstrait *diligence* est présentée comme régulière. De fait, on peut montrer aisément que la perspective historique adoptée est celle mise en avant par les premiers remarqueurs et grammairiens de l'usage moderne, avec ce témoignage de Malherbe rapporté par Brunot que je rappelais plus haut¹⁷. Winkler (1912) rapporte un commentaire de Oudin qui va dans le même sens: ce grammairien du début du 17^e siècle a relevé le problème posé par l'absence d'article dans un grand nombre d'expressions verbo-nominales comme: *avoir soin*, *donner espérance*, etc. Ces expressions sont remarquables par l'absence d'article, mais il ajoute: «en quelques unes, s'il on (sic) vient à spécifier, on peut y adjouster l'article».

Je reprendrai très sommairement l'étude¹⁸ dans laquelle j'ai cherché à comparer les modes d'introduction des noms prédicatifs composés avec les verbes *Avoir*, *Donner* et *Faire*, dans l'emploi support ou opérateur causatif et celui des régimes directs ordinaires. Je présente, dans le tableau suivant l'ensemble des facteurs sémantico-syntaxiques qui interviennent dans l'emploi productif du déterminant zéro devant les noms régimes directs en français juste avant 1600.

N massifs	Noms discrets	
Ø alterne avec du, de la, de l'	Singulier	Pluriel
	Un	Ø
	Ø alterne avec un devant les Noms qui notent une action	
	Ø si contexte de modalité (négation, interrogation) et/ou de coordination	
Ø + Adj. non typant + N alterne avec un + Adj. non typant + N		

En premier lieu, on observe que l'emploi de zéro est fonction des classes lexicales d'appartenance des noms régimes directs; ainsi, zéro se rencontre avec les noms «de masse», noms prédicatifs ou noms ordinaires:

(28) mon cuer pour doubte de le perdre **joye** ne pourroit **avoir**. (S,5)

(29) comme par avoir **or** ou **argent** richesses ou parents puissants et autres dons de fortune (J,1,121)

17 Cf. supra, les exemples (a) et (b).

18 Valli (1997).

Zéro se rencontre, au singulier, également avec les noms «discrets» abstraits, de sémantisme aspectuel «dynamique»:

(30) auquel semblablement fist reverence a genou (S, 125)

Des facteurs grammaticaux favorisent l'existence d'un déterminant zéro, quelle que soit la classe lexicale d'appartenance du nom; le nombre, comme dans cet exemple avec un nom «discret», «concret»:

(31) et apporterent lettres de part le roy Amidas (J, 2, 176)

ainsi que la présence d'une modalité négative et/ou d'une coordination:

(32) et leurs envoyerent pasteiz bouteilles et vivres (J, 2, 204)

(33) ne vous amusez point à prendre prisonniers ne chevaulx (J, 1, 145)

Enfin, la présence d'un adjectif antéposé de type «doseur» paraît favoriser l'emploi de zéro:

(34) car il estoit en moult bel arroy et avoit belle et grosse compaignie avec luy (J, 2, 11)

En français contemporain, il n'existe plus que des vestiges de cet usage embarrassants à décrire, soit en termes de syntaxe figée, soit en termes de syntaxe *locutionnelle*. Giry-Schneider (1991) relève un emploi irrégulier de l'article zéro alternant avec l'indéfini, en syntaxe libre: 90 noms sur les 4000 recensés, pour le verbe *Faire*. A propos de cet emploi de zéro qui revêt selon elle un caractère anecdotique, elle précise qu'il ne constitue pas un critère de figement dans la mesure où le nom prédicatif admet également l'indéfini. Identique est le constat de Gross et Valli (1991) puisqu'ils relèvent en tout 8 exemple d'emploi figé de zéro dans des constructions support de *Donner* et une trentaine d'exemples en syntaxe libre. Si on étend l'observation à l'ensemble des verbes, on retient que certains verbes, en nombre limité mais d'usage très fréquent, admettent des objets directs sans déterminant; il est à noter que les verbes qui ont cette construction ne l'ont pas avec tous les substantifs: l'existence de compléments directs à déterminant zéro ne paraît pas dépendre de verbes ou de noms, pris séparément, mais de la combinaison des deux.

L'existence de telles listes d'expressions verbo-nominales, dont le nombre va pourtant décroissant à partir du 17^e siècle, comme le montre l'inventaire réalisé par Björkman (1978), est à l'origine de nombreux travaux: beaucoup de linguistes ont refusé de voir dans l'emploi de zéro, en particulier devant les noms régimes directs, à l'état de vestige, une simple variante de l'emploi de l'indéfini ou du partitif. Damourette & Pichon ont été les premiers à introduire les notions de *locution verbale* et de

coalescence, interprétant l'absence de déterminant comme l'indice du caractère locutionnel de ces expressions. Ils ont proposé une définition sémantique des compléments coalescents, qu'ils distinguent de ce qu'il est convenu d'appeler la complémentation verbale, et principalement dans le cas qui nous intéresse, la relation verbe-objet, qu'ils désignent sous la nom d'ayance. Le substantif nominal dans cet exemple du français classique que je reprends ci-dessous est présenté comme coalescent au verbe. Cette coalescence est ainsi définie: «une adjacence dans laquelle il y a union intime entre le régime et son régent avec étouffement de la valence du régime et fusion sémiématique entre le régime et le régent»:

(35) Adieu, faites moy réponse, je vous prie. (Adrienne Lecouvreur, Lettre LIV, p. 186)

Il faut avoir également à l'esprit l'hypothèse développée par Guillaume (1919) dans «Esquisse d'une définition du traitement zéro entre le verbe et le régime direct», où il voit l'affirmation du principe d'une valeur fonctionnelle de la détermination zéro. Plus récemment, cette question de la détermination zéro s'est manifestée également dans la littérature, mais examinée sous un autre point de vue: non plus celui d'une valeur sémantique de la détermination zéro mais celui du rôle de spécifieur de classe lexicale que jouerait ou aurait joué cette forme de détermination. Anscombe (1984) avait cette formule, pour rendre compte de l'emploi de zéro dans un énoncé comme (36): «Dans une série de précédents articles, nous avons postulé l'existence en français d'un déterminant zéro venant s'ajouter à la liste des déterminants habituellement reconnus comme tels. En d'autres termes, certaines absences superficielles d'article devant les groupes nominaux fonctionnent de façon constante comme un spécifieur caractérisable. Pour résumer de façon lapidaire le trait dominant des groupes nominaux à déterminant zéro, on pourrait dire qu'ils renvoient systématiquement à des procès» .

(36) Démonstration en a été faite par Fermat dans une de ses lettres

4. Conclusion

La distinction que l'on peut introduire parmi les processus de grammaticalisation qui sont observés dans l'histoire du français entre d'une part les processus qui ont atteint un stade avancé de développement et d'autre part ceux qui se présentent, dans un domaine fonctionnel donné, comme des variantes stylistiques, sociales ou diachroniques est de nature à mettre de l'ordre dans l'ensemble des phénomènes qui témoignent du caractère hétérogène des structures grammaticales de notre langue.

Et si une question comme celle de la détermination zéro demeure embarrassante, c'est sans doute parce que le changement linguistique qui a affecté la détermination nominale en français n'a pas atteint un stade dépourvu d'ambiguïté: tout se passe, en effet, comme si le caractère obligatoire de l'article, pourtant établi dès l'époque de Malherbe, pouvait être remis en question.

Références

- Anscombre, J.-C. (1984). Article zéro, termes de masse et représentation d'événements en français contemporain. (sous la direction de G. David & G. Kleiber). *Recherches linguistiques*, XI, 5-34.
- Ayres-Bennett, W. (1987). Usage And Reason In Seventeenth-Century French Grammar: A Fresh Look at Vaugelas. In H. Aarleff, L. G. Kelly & H.-J. Niederehe (eds), *Papers in the History of Linguistics, Proceeding of the Third International Conference on the History of the Language Sciences, Pricetown, 19-23 August 1984*. (pp. 234-247). Amsterdam: Benjamins.
- Beniak, E., & Mougeon, R. (1984). Possessive *à* and *de* in Informal Ontarian French. In P. Baldi (ed.), *Papers from the XIIth Linguistic Symposium on Romance Languages*. (pp. 15-37). Amsterdam: Benjamins.
- (1989). Recherches sociolinguistiques sur la variabilité en français ontarien. *Le français canadien parlé hors Québec*. (pp. 43-74). Presses de l'Université Laval.
- Blanche-Benveniste, C. (1997). *Approches de la langue parlée en français*. Gap-Paris: Ophrys.
- Brun, A. (1931). *Le français de Marseille. Etude de parler régional*. Marseille: Bibliothèque de l'Institut Historique de Provence.
- Brunot, F. (1891). *La doctrine de Malherbe*. Paris: Masson.
- Björkman, S. (1978). *Le type «avoir besoin». Étude sur la coalescence verbo-nominale en français*. Uppsala: Acta Universitatis Upsaliensis.
- Curat, H. (1999). *Les déterminants dans la référence nominale et les conditions de leur absence*. Genève-Paris: Droz.
- Damourette, J., & Pichon, E. (1911-1940). *Des mots à la pensée. Essai de grammaire de la langue française*. Paris: D'Artray.
- Giry-Schneider, J. (1987). *Les prédicats nominaux en français*. Genève-Paris: Droz.
- (1991). L'article zéro dans le lexique-grammaire des noms prédicatifs. *Langages*, 10, 23-36.
- Gross, G. (1989). *Les constructions converses du français*. Genève-Paris: Droz.
- Gross, G., & Valli, A. (1991). Déterminant zéro et verbes supports en moyen français et en français moderne. *Langages*, 121, 54-73.
- Guillaume, G. (1919). *Le problème de l'article et sa solution dans la langue française*. Paris: Nizet.
- Herslund, M. (1988). *Le datif en français*. Paris-Louvain: Peeters.
- Hopper, P. (1991). On Some Principles of Grammaticalization. In E. Traugott & B. Heine (eds), *Approaches to Grammaticalization. Volume 1. Focus and Theoretical and Methodological Issues*. (pp. 17-35). Amsterdam-Philadelphia: Benjamins.
- Labov, W. (1972). *Sociolinguistics Patterns*. Philadelphia: University of Pennsylvania Press.

- Lamiroy, B. (2001). Grammaticalisation et possession inaliénable dans les langues romanes et germaniques. *La Valence, Perspectives Romane et Diachronique* (L. Schøsler éd.), *Zeitschrift für französische Sprache und Literatur*, Beiheft 30.
- Leclère, C. (1978). Sur une classe de verbes datifs. *Langue française*, 39, 66-76.
- Lehman, Ch. (1985). Grammaticalization: Synchronic variation and diachronic change. *Lingua e stile*, 20, 303-318.
- Lightfoot, D. (1979). *Principles of diachronic Syntax*. Cambridge: University Press.
- Marchello-Nizia, Ch. (1995). *L'évolution du français*. Paris: Armand Colin.
- (1997). Evolution de la langue et représentations sémantiques: du 'subjectif' à l' 'objectif' en français. In C. Fuchs & S. Robert (éds), *Diversité des langues et représentations cognitives*. (pp. 119-120). Gap-Paris: Ophrys.
- Mélis, L. (1996). The dative in Modern French. In W. Van Belle & W. Van Langendonck (eds), *The Dative, Vol1. Descriptive Studies*. Amsterdam: Benjamins.
- Neumann, S.-G. (1959). *Recherches sur le français des XVe et XVIe siècles et sur sa codification par les théoriciens de l'époque*. Lund: C.W.K. Gleerup & Copenhagen: Munksgaard .
- Riegel, M. et al. (1994). *Grammaire méthodique du français*. Paris: PUF.
- Schøsler, L. (2001). La valence verbale dans une perspective diachronique: Quelques problèmes méthodologiques. *La Valence, Perspective Romane et Diachronique* (L. Schøsler éd.), *Zeitschrift für französische Sprache und Literatur*, Beiheft 30.
- Skårup, P. (1994). *Les Premières Zones de la Proposition en Ancien Français*. *Revue Romane*, numéro spécial 6/1975. Copenhagen: Akademisk Forlag.
- Traugott, E., & Heine, B. (1991). Introduction. In E. C. Traugott & B. Heine (eds), *Approaches to Grammaticalization. Volume 1. Focus and Theoretical and Methodological Issues*. (pp. 3-13). Amsterdam-Philadelphia: Benjamins.
- Valli, A. (1985). Changements de norme, décalages grammaticaux et représentation du français parlé: l'exemple du *Télémaque travesti* de Marivaux. *Recherches sur le français parlé*, 6, 7-21.
- (1997). Étude des modalités d'introduction des régimes directs des verbes *Avoir*, *Donner* et *Faire* en moyen français. In B. Combettes & S. Monsonégo (éds), *Philologie et linguistique. Approches du texte et du discours. Actes du VIIIe Colloque international sur le moyen français*. (pp. 613-625). Paris: Didier Erudition.
- (1999). Remarques sur le français parlé de locuteurs de la région de Marseille. *Recherches sur le français parlé*, 15, 59-86.
- (2000). L'explication par l'archaïsme des phénomènes de variation dans le français parlé de Marseille. In C. Dubois, J.-M. Kasbarian & A. Queffelec (éds), *L'expansion du français dans les Suds. Actes du colloque d'Aix-en-Provence, Mai 1998*. (pp. 117-125). Aix-en-Provence: Publications de l'Université de Provence.
- Weinreich, U., Labov, W., & Herzog, M. (1965). *Empirical Foundations for a Theory of Language Change*. Columbia University Press.
- Winkler, E. (1912). *La doctrine grammaticale française d'après Maupas et Oudin*. Halle: Max Niemeyer.